

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 JUIN 2023



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2023_088

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX A
L'ASSOCIATION BOUCLE ACCUEIL EMPLOI (BAE)

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 16 juin 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Arnaud BEAUVOIR, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Laurence GNEMMI à Jean-Baptiste GODILLON, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à Véronique CHANTEGRELET, Véronique LIGNIER à Michèle GRELLIER, Jean-Manuel PARANHOS à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Laurent LEFEVRE

Secrétaire :

Pascal PONTY

Les 33 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Depuis 2010, la ville de Chatou et l'association Boucle Accueil Emploi (BAE) ont établi un partenariat pour accueillir, organiser des ateliers et accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

La commune de Chatou met à disposition des locaux à ladite association, à titre gracieux, pour l'exercice de ses activités et souhaite maintenir ce partenariat dans l'intérêt du public concerné.

Une convention de mise à disposition est établie pour une durée de 4 ans à compter de sa date de signature.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la convention avec le BAE concernant la mise à disposition des locaux partagés avec l'Espace Jeunes 16-25 sis Espace Hal Singer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DELIBERATION

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'information donnée aux membres de la Commission Petite Enfance, Inclusion, Handicap, Santé,

Considérant l'intérêt de conclure une convention de mise à disposition,

Considérant le partenariat établi entre la commune de Chatou et le BAE pour l'accueil, l'organisation d'ateliers et l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs recherches,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la mise à disposition, à titre gracieux, à l'association Boucle Accueil Emploi (BAE) des locaux partagés avec l'Espace Jeunes 16-25 sis Espace Hal Singer 85 boulevard de la république à Chatou pour l'exercice de ses activités.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23/06/2023